Solidarité internationale au cœur du développement durable

Importance du développement durable dans les relations Nord-Sud

2008

Les relations Nord/Sud et Sud-Nord, la coopération et la solidarité internationale sont au coeur du concept de développement durable et des discussions sur un mode de développement humain et équitable pour l'ensemble des pays de la planète.

Sommaire de cet article

- La solidarité internationale au coeur du développement durable
- Des principes à mettre en oeuvre au Nord et au Sud

La solidarité internationale au coeur du développement durable

Depuis la conférence internationale de Stockholm en 1972 sur l'environnement humain, puis lors du "Sommet de la terre" à Rio en 1992, pays industrialisés et pays "en développement" négocient sur les questions d'aide publique au développement, de commerce international, de transferts technologiques pour un développement non polluant, de souveraineté nationale sur les ressources naturelles, du principe de responsabilité commune mais différenciée... Les pays industrialisés sont en effet les principaux responsables de la dégradation de l'environnement global (en particulier le changement climatique), qui affecte particulièrement les populations les plus pauvres.

Dès 1970, les Etats membres des Nations unies se sont engagés à affecter au moins 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique (PIB) au développement (APD) des pays pauvres, dont 20 % pour les pays les moins avancés et les services de base (éducation, santé, alimentation, etc.)

Cette solidarité est d'autant plus justifiée que 20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources non renouvelables et des richesses, émettant les 4/5ème des gaz à effet de serre, causes d'un dérèglement climatique qui touche particulièrement les pays vulnérables. D'autre part, la transition vers un développement durable suppose un effort majeur en matière d'éducation, de recherche, de diffusion de technologies « propres » et adaptées à chaque contexte.

Pourtant, l'objectif des 0,7 % d'aide publique au développement est loin d'être atteint, près de quarante ans après les engagements. Au contraire, depuis quelques années, le montant de l'APD tend à diminuer. Ainsi, le montant total des crédits est tombé en 2007 à 103,6 milliards de dollars, contre 104,4 milliards en 2006 et 106,7 milliards en 2005 (chiffres OCDE). La France fait partie des pays qui diminuent leur aide (- 15 % entre 2007 et 2006).

Principe 7 de Rio sur la "responsabilité commune mais différenciée" "Les Etats doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre. Étant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les Etats ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent".

Des principes à mettre en oeuvre au Nord et au Sud

Les relations Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud sont donc au coeur du développement durable. Mais de même façon, l'approche, les principes et les méthodes du développement durable, en s'appliquant à la solidarité internationale et la coopération, détermine des façons d'agir spécifiques. Par exemple, le développement durable insiste sur l'importance d'intégrer et de renforcer certaines priorités qui concernent autant le Nord que le Sud, comme :

• **La prise en compte de la situation écologique** et de ses limites aux niveaux local et global, une démarche de précaution et de réparation des dommages, l'anticipation des risques, en particulier la prévention du changement climatique et l'adaptation aux conséquences des dérèglements climatiques.

• **L'investissement dans des modes de production, de consommation**, de commercialisation et dans des des infrastructures durables dans plusieurs domaines-clés : transports, urbanisme et habitat, agriculture et alimentation, efficacité énergétique…

• **L'éducation** à l'environnement, à la solidarité internationale et au développement durable, levier majeur pour des changements de comportements individuels et collectifs.

Vue d'ensemble de la rubrique "Développement durable et solidarité internationale"

Nous contacter : contact adequations.org

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article253